

## **Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU en date du Mercredi 07 septembre 2016**

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Philippe PAGEOT.

Sont présents: Jean Philippe PAGEOT, Eric LAFAURIE, Isabelle GRISET, Hervé CLEDEL, Jean DELVERT, Nicole CREMOUX, Patrick LAVILLE, Lionel CHABREYRIE, Jean Paul CAMPASTIE.

Absente excusée: Jocelyne AUDRAN MAURY (pouvoir à Isabelle GRISET).

Absente : Laurence GOURSAT

Secrétaire de séance : Jean DELVERT

Isabelle GRISET donne lecture du compte rendu de la séance du 06 juillet 2016, qui est approuvé par les membres présents.

### **Ordre du jour :**

#### **Délibérations :**

- 1/ Renouvellement de la convention pour la délégation du transport à la demande**
- 2/ attribution des indemnités de conseil au receveur municipal**
- 3/ création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>er</sup> classe (suite à examen professionnel)**

#### **Questions diverses :**

- **Proposition de noms pour le remplacement de Monsieur Malet en qualité de représentant du Tribunal de Grande Instance pour la commission communale de révision des listes électorales**
- **Etude des devis pour les panneaux de signalisation**
- **Demande de location de salle pour des cours privés**
- **Point école**
- **Création d'une station de méthanisation BIO QUERCY à Gramat**
- **Columbarium**

**Nous passons à l'ORDRE DU JOUR :**

#### **1/ OBJET: Renouvellement de la convention pour la délégation du transport à la demande**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est bénéficiaire d'une délégation de compétence pour l'organisation et la gestion du service de transport à la demande.

Cette compétence relève par principe du Conseil Général mais une convention a permis depuis 2009 à la collectivité de mettre en place ce service au sein de la commune, le Conseil Départemental du Lot participant par une aide financière.

Monsieur le Maire explique que cette délégation annuelle est arrivée à échéance et que Conseil Départemental du Lot propose de renouveler cette délégation du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017.

Après discussion, le Conseil se prononce pour le renouvellement de la délégation de transport.

**Délibération approuvée par 10 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.**

#### **2/ OBJET: Attribution d'une indemnité de conseil au receveur municipal**

Le Conseil Municipal, considérant les services rendus par Monsieur le Receveur Municipal du Centre des Finances Publiques de Martel en sa qualité de conseiller économique et financier de la commune de BALADOU, suggère de lui allouer pour l'exercice budgétaire 2016 une indemnité de 476.81 euros bruts (quatre cent soixante seize euros quatre vingt un cents).

Cette indemnité est calculée à partir de la moyenne des dépenses réelles des exercices 2013, 2014 et 2015 des différents budgets communaux (principal et annexes). Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016 à l'article 6225 tels que votés lors du conseil municipal le 05 avril 2016.

Après débats, Monsieur le Maire soumet cette proposition au vote et le Conseil est favorable à cette attribution d'indemnité.

**Délibération approuvée par 10 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.**

#### **3/ OBJET : création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>er</sup> classe (suite à examen professionnel).**

Compte tenu de l'admission d'un des agents actuellement adjoint technique territorial de 2eme classe à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ere classe par examen professionnel, Monsieur le Maire propose la création d'un poste correspondant à ce grade.

Détails du poste :

- Catégorie: C,
- Filière : technique,
- Grade : adjoint technique territorial de 1<sup>er</sup> classe,
- Durée hebdomadaire : temps non complet 34h/semaine, à compter du : 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Après en avoir débattu Monsieur le Maire soumet cette création au vote de l'assemblée.

**Délibération approuvée par 10 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.**

### Questions diverses :

- **Proposition de noms pour le remplacement de Monsieur Malet en qualité de représentant du Tribunal de Grande Instance pour la commission communale de révision des listes électorales.**

Après débats des noms sont retenus : dans l'immédiat, leurs noms restent confidentiels dans l'attente de leur accord. Contact sera pris avec ces personnes prochainement afin de demander leur accord de principe avant d'en informer le tribunal qui désignera ensuite l'un d'eux à cette fonction.

- **Etude des devis pour les panneaux de signalisation.**

Une demande émanant des habitants des hameaux de Lagarrigue Haute et Lagarrigue Basse (24 signataires) en vue de la pose de panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h a été reçue à la Mairie le 7 septembre 2016 et concerne trois panneaux. Cette demande est motivée par le fait que des véhicules traversent ces hameaux à grande vitesse, représentant un danger pour les personnes.

Il ressort des débats du Conseil que cette mise en place n'est pas rédhibitoire, pour deux panneaux, et reste :

- à vérifier au préalable quelle est la réglementation en la matière.
- à définir le choix de la vitesse à limiter.

Par ailleurs, des devis ont été demandés pour l'aménagement du carrefour de Bazalgues et le remplacement du panneau indiquant le hameau des « Bourrières », tel qu'évoqué lors des précédents conseils.

Après examen, le devis « NADIA » du 13/07/2016 d'un montant de 392,04€ TTC est retenu (HT : 326.70€).

Il sera commandé les panneaux pour Lagarrigue dès lors que la question de la réglementation aura été vue ainsi que celle de la vitesse à retenir.

- **Demande de location de salle pour des cours privés.**

Une demande a été formulée pour une occupation hebdomadaire d'une demi-journée d'une salle municipale par une personne privée qui souhaite mettre en place des cours linguistiques (anglais et espagnol) payants.

Après débats, il lui sera demandé de faire une proposition de tarif. Il sera proposé à la personne concernée d'établir une convention.

- **Point école**

L'enseignante a fait la demande de matériel spécifique pour les âges qu'elle accueille depuis la rentrée. De nouveaux jeux ont notamment été achetés. Par ailleurs, elle souhaiterait un photocopieur plus adapté à ses besoins, relié à l'ordinateur et avec scanner. Des demandes tarifaires ont été faites.

Pour cette année scolaire 2016/2017, 16 enfants sont inscrits à l'école (10 Cp et 6 Ce2).

- **Création d'une station de méthanisation BIO QUERCY à Gramat.**

Monsieur le maire indique à l'assemblée qu'une construction et exploitation d'une unité de méthanisation est en projet sur la commune de Gramat. Une enquête publique s'est tenue cet été durant 1 mois.

Pour le Conseil, rien ne s'oppose à cette réalisation. Une lettre d'accord sera adressée à la préfecture.

- **Columbarium.**

Dans le prolongement de différents débats tenus lors de conseil antérieurs, l'assemblée s'interroge sur la construction d'un columbarium au cimetière.

Il serait intégré au mur de clôture du nouveau cimetière, des emplacements à urnes seraient alors encastrés dans l'épaisseur du double mur à construire.

Des devis ont été reçus, ces coûts estimatif étant prévus pour 20 emplacements. Le coût estimatif du projet s'élève de 5.810€ TTC. Le projet est validé.

- **Cadeaux de Noël.**

Comme l'an passé, un repas sera organisé. Des cadeaux seront offerts aux aînés ne pouvant se déplacer.

- **La mare de Baladou.**

Suite à la visite de Mme RECCOPE du marais de Bonnefont, la mare de baladou a été restaurée : elle était en train de disparaître.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Monsieur le Maire à 22 h 54 mn. En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.

Le Maire  
PAGEOT Jean-Philippe

Baladou 20/09/2016

